

son ennemie pour s'implanter dans un lieu ou sous une forme quelconque. La presse catholique doit sévir contre les fausses doctrines de certains hommes et de certains journaux, et les combattre avec toute la vigueur du talent sans trêve, ni faiblesse. C'est le temps pour elle de s'affirmer et de ne pas laisser aux ennemis le temps de profiter de l'occasion de l'absence des évêques, pour introduire parmi le peuple les faux enseignements d'un parti plus catholique de bouche que de cœur."

Le *Tablet* de Londres vient d'écrire les quelques lignes qui suivent à propos du passage de Mgr. Taché à Londres :

Mgr. Taché, évêque de St. Boniface, vient de passer à Londres, en route pour le territoire de la Rivière-Rouge. Comptant beaucoup sur son influence parmi les habitants de ces régions, le gouvernement canadien manda l'évêque Taché de Rome, et le Saint-Père lui donna la permission de partir sans délai, bien qu'il eût en lui un de ses plus dévoués prélats.

L'histoire de la vie de Mgr. Taché ne manque assurément pas d'intérêt. Quand il n'était encore que novice, il apprit un jour la nouvelle que sa mère était à l'extrémité. Au moment même, il fait au ciel le vœu de consacrer sa vie aux Missions Étrangères, si Dieu lui rend la vie. Et presque au même instant la maladie recouvra la santé. Une couple d'années après, Mgr. Farand, l'évêque du pays des Esquimaux, ayant demandé des Missionnaires à sa Communauté (Oblats de M. L.), le jeune novice Taché, qui n'était encore que diacre, partit pour accomplir son vœu. L'Évêque, en le voyant, s'écria : "J'avais demandé des Missionnaires et voilà qu'on m'envoie un *enfant* !" Cet *enfant* cependant devint bientôt un Missionnaire parfait ; et à l'âge de 28 ans il était fait Evêque.

Mgr. Taché a été longtemps le plus jeune évêque de toute l'Église. Il passa sa vie dans les neiges perpétuelles du Nord de l'Amérique. Il y a à peine quelques années, en arrivant chez lui, après une course de 60 jours, dans laquelle il fut forcé de coucher autant de fois dans la neige, le hardi missionnaire eut la douleur de n'y trouver que les cendres de l'église cathédrale qu'il avait lui-même bâtie, et d'y voir son grand vicaire réduit à mourir de froid, après avoir perdu ses deux jambes, et n'ayant pour toute nourriture qu'un peu de chair de cheval, qu'il lui fallait manger crue.

Mgr. Taché est neveu d'un des derniers ministres du gouvernement canadien. Il retourne à ses travaux avec une ardeur toute nouvelle. Voilà bien le missionnaire catholique."

CORRESPONDANCE

Société de colonisation de Kamouraska

M. le Rédacteur.

Vos lecteurs savent déjà qu'une société de colonisation pour le comté de Kamouraska s'est formée à St. Alexandre il y a cinq mois. Les amis de cette entreprise seront contents d'apprendre qu'elle est en bonne voie de progrès.

Le maximum des souscriptions autorisées pour la première société formée dans chaque comté, a été atteint sans peine. Les trois cents piastres souscrites et versées dans la caisse du trésorier donnent droit à un octroi égal de la part du gouvernement. La société est donc en fonds de six cents piastres pour aider les colons pauvres. Mais comme une seconde société ne s'est pas formée dans les neuf mois qui ont suivi la passation de l'acte de colonisation, une nouvelle liste de souscriptions vient d'être ouverte dans le bureau de direction qui s'est réuni à St. Alexandre, jeudi de la semaine dernière. Six cents piastres peuvent être encore souscrites, si l'on veut toucher un autre octroi de trois cents piastres autorisé par l'acte de colonisation.

A l'œuvre donc, amis de la colonisation ! Vous n'avez plus

que trois semaines pour déposer vos souscriptions entre les mains du trésorier, le notaire Al. Gagnon à St. Alexandre, qui doit faire un rapport supplémentaire et final à la fin de mars.

Le bureau de direction a choisi comme centre principal de ses opérations les terres du lac Pohénégamook et des environs, en arrière de St. Alexandre, dans la direction des établissements du lac Témiscouata et du haut Madawaska dans le New-Brunswick.

Toutefois la société n'entend pas refuser ses encouragements à ceux qui voudraient s'établir ailleurs, en arrière de St. Ours, de St. Pacôme ou du Mont-Carmel.

Depuis sa formation, la société compte cent vingt-huit lots inscrits dans les livres du secrétaire. Il ne reste plus que quelques mauvais lots à prendre dans Pohénégamook. Il y en a déjà plusieurs de pris dans Chabot, en arrière de St. Paschal. On attend l'ouverture du chemin Taché pour prendre ce qui reste de bon dans ce canton.

Seize familles sont déjà fixées dans Pohénégamook, quoiqu'il y ait encore plusieurs milles de chemin à faire pour arriver à leurs terres.

Le bureau de direction a demandé par requête au gouvernement l'ouverture de neuf milles de chemin qui sont encore à faire pour compléter le chemin de St. Alexandre, et dix milles dans le chemin Taché où pas un arbre n'a encore été abattu en arrière de St. Pacôme, Mont-Carmel, St. Paschal, Ste. Hélène et St. Alexandre.

Comme encouragement aux colons les plus pauvres, la société a promis une prime de six piastres par chaque arpent de terre défrichée et ensemencée le printemps prochain.

Elle a aussi promis quelques secours en grains de semence et en vivres.

Le bureau a été informé qu'il se faisait actuellement des défrichements sur vingt lots au moins.

Tout cela promet beaucoup pour l'avenir, mais il faut que les souscripteurs continuent de montrer du zèle. Le bureau de direction ne peut rien faire sans eux. Il est animé d'un grand zèle pour la colonisation. Sa composition offre les meilleures garanties de succès. Il compte vingt-trois membres, dont la plupart sont des cultivateurs à l'aise, très-entendus dans la direction de ces sortes de travaux. Que veut-on de plus pour le succès d'une œuvre comme celle-là ?

St. Alexandre, 18 février 1870

A. G.

Prairies naturelles ou permanentes

(Suite et fin)

Mathieu de Dombasle, qui, dans l'espace d'une trentaine d'années, à lui seul, a fait plus pour l'agriculture française que nos millions de cultivateurs réunis, dans l'espace de plusieurs siècles, n'a pas craint la moquerie des loustics de village quand il conseillait de faire recueillir par des enfants ou des femmes, le long des haies, des chemins, dans les taillis, etc., les semences des herbes bonnes à multiplier.

Thouin, qui nous a rendu de si grands services aussi, n'a pas non plus reculé devant la moquerie de la routine, et n'a pas craint d'écrire, à propos du paturin des prés :

"C'est une des graminées les plus communes dans les terrains gras et humides, et une des meilleures pour la nourriture des bestiaux, qui le recherchent tous, principalement les vaches et les chevaux. Le foin dans lequel elle domine, est appelé *foin fin*, et se vend toujours plus cher."

"Un bon agronome doit donc la multiplier autant que possible dans ses prés, lorsqu'ils sont en bon fonds, c'est-à-dire ni trop secs ni trop aquatiques, et il le peut facilement en faisant ramasser la graine à la main dans des lieux réservés pour cela